

Nouveau !

CAP Agent Accompagnant au Grand Age en apprentissage

Ouverture en septembre 2024



Le titulaire du CAP AAGA accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne

Activité professionnelles :

- Favoriser et/ou maintenir l'autonomie de la personne,
- Envisager un accompagnement adapté aux **capacités, aux habitudes de vie mais également à la culture de l'utilisateur.**
- Accompagner la personne **dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix.**
- Participer à la mise en œuvre **du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe.**

COMPÉTENCES:

- Être dynamique
- Avoir le sens de l'écoute et de la communication
- Être sociable et patient
- Avoir le sens de l'initiative
- Être organisé, savoir s'adapter
- Avoir une bonne résistance physique